

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Lyon 9e arrondissement (69009)

Premier tour

– le 12/03/2020 –

Action n°1

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Pierre-Emmanuel Martin (Respirations avec Georges Képénékian)

Tous les arrondissements de Lyon, vont bénéficier d'une projet global d'infrastructures conduit par la métropole de David Kimelfeld au coeur duquel 1500 km de réseau express végétalisé. Pour le 9ème, c'est plus de 20km supplémentaire : St Rambert, quai de saône, Valmy, jusqu'à Barthelemy Buyer.

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

Nous proposons un grand plan vélo à l'échelle de la métropole, qui inclut la création de nouveaux grands corridors cyclables en cohérence avec les équipements déjà existants.

Une commission de concertation avec toutes les parties concernées, métropole, communes et associations d'utilisateurs et de riverains sera chargée de déterminer les meilleures modalités de mise en place.

Emmanuel Giraud (VIVONS VRAIMENT LYON 9 - LA GAUCHE UNIE)

Pas de commentaire

Yvon Perez (Positivons Lyon avec 100 % citoyens)

Pas de commentaire

Camille Augey (Maintenant Lyon Les écologistes avec Grégory Doucet)

Cf réponse action n°2

Adrien Drioli (Lyon en Commun)

Pas de commentaire

Action n°2

Dès le début de mandat, remettre à jour le plan vélo

- en mettant en place un comité de suivi opérationnel se réunissant au minimum 2 fois par an ;
- en établissant un budget annuel de 500000 euros

Pierre-Emmanuel Martin (Respirations avec Georges Képénékian)

Oui pour le comité vélo (4 fois par an) avec la mairie d'arrondissement d'une part et la mairie centrale d'autre part. Pour la question budgétaire, ce point sera réglé exclusivement par la métropole. A titre d'illustration, le programme REVV de la métropole c'est 600 millions d'investissement, soit 100 millions d'€ / an. Il y aura des budget d'exploitation pour l'entretien des voirie, y compris la verdure, la sécurité et l'entretien des parking à vélo.

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

Auparavant, la commission modes doux se tenait en alternance à la métropole et à la ville. Or depuis 2017, la métropole s'est réservée exclusivement l'organisation de cette commission qui, par ailleurs démontre une surreprésentation des associations cyclistes par rapport aux piétons et aux associations de personnes handicapées.

Nous proposons plutôt de réformer la commission d'accessibilité afin qu'elle traite des sujets cyclables.

Emmanuel Giraud (VIVONS VRAIMENT LYON 9 - LA GAUCHE UNIE)

Pas de commentaire

Yvon Perez (Positivons Lyon avec 100 % citoyens)

Une mairie d'arrondissement ne dispose pas d'un budget si important. De plus les aménagements de voirie sont de compétences Métropole.

Camille Augey (Maintenant Lyon Les écologistes avec Grégory Doucet)

Nous sommes pour une métropole, une ville de Lyon et un 9e arrondissement 100% cyclable.

Pour cela il sera alloué 360 millions d'euros de budget (contre 160 actuellement) sur le mandat pour les mobilités actives afin de financer les aménagements et l'accompagnement au développement de sa pratique.

Dès le début du mandat, nous organiserons une phase de concertation afin de fixer les grandes étapes et notamment les priorités vélos dans le 9 et la validation du parcours du Réseau Express Vélo.

Nous voulons dans ce cadre également mettre en place un comité vélo qui regroupera notamment les associations cyclistes. Ce comité devra se réunir régulièrement tout au long du mandat et selon les avancés du projet (par exemple mensuellement)

pour des points techniques et trimestriellement lors de réunion d'étape). Chaque année, nous devons faire le point sur l'avancement des différentes actions et prévoir les prochaines étapes.

Nous conviendrons également d'une manière de prévenir et sensibiliser les habitantes et les habitants du 9e sur ce plan et les avancées.

Chaque aménagement devra valider une charte de qualité que nous mettrons en place avec le comité vélo.

Adrien Drioli (Lyon en Commun)

Pas de commentaire

Action n°3

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

Pierre-Emmanuel Martin (Respirations avec Georges Képénékian)

Pierre-Emmanuel Martin, au-delà de son amour du cyclisme, et sa pratique intensive du vélo en zone urbaine depuis 20 ans, prendra en charge personnellement cet aspect du dossier.

Il nommera un délégué qui travaillera directement avec lui sur ce dossier.

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

Il existe depuis 2001 un Adjoint au Maire dédié (nouveaux modes de vie urbains) et les adjoints d'arrondissement délégués à la voirie sont en charge du vélo. Ces élus sont en charge de piloter les réflexions et la mise en place des nouveaux équipements cyclables.

Emmanuel Giraud (VIVONS VRAIMENT LYON 9 - LA GAUCHE UNIE)

Pas de commentaire

Yvon Perez (Positivons Lyon avec 100 % citoyens)

Pas de commentaire

Camille Augey (Maintenant Lyon Les écologistes avec Grégory Doucet)

Un.e responsable vélo sera évidemment nommé.e !

Le comité de suivi opérationnel au niveau de la mairie d'arrondissement permettra d'accompagner le déploiement du réseau au plus près des utilisateurs. Comme dit plus haut, ce comité peut se réunir mensuellement lors des phases d'étude technique puis tous les trimestres pour des point d'étape.

Adrien Drioli (Lyon en Commun)

Pas de commentaire

Action n°4

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Pierre-Emmanuel Martin (Respirations avec Georges Képénékian)

indispensable, pour les voiries, pour les parkings, pour la sécurité.

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

Nous utiliserons les plans de formation pour nous assurer que les personnes intervenant sur ce sujet ont les compétences nécessaires.

Emmanuel Giraud (VIVONS VRAIMENT LYON 9 - LA GAUCHE UNIE)

Pas de commentaire

Yvon Perez (Positivons Lyon avec 100 % citoyens)

Pas de commentaire

Camille Augey (Maintenant Lyon Les écologistes avec Grégory Doucet)

La plupart des candidats de la liste se déplacent majoritairement à pied ou à vélo, et sont sensibles ET concernés par le sujet. Nous mettrons en place des formations afin de sensibiliser les services de la mairie à ce mode de déplacement.

Adrien Drioli (Lyon en Commun)

Pas de commentaire

Action n°5

Créer un réseau express vélo qui sera mis en place à l'échelle de la métropole en acceptant de diminuer le nombre de voies de circulation et en supprimant des places de stationnement.

Pierre-Emmanuel Martin (Respirations avec Georges Képénékian)

vu plus haut 1500 km de REVV + parkings sécurisés pour les vélos

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

L'équipe "Prendre un temps d'avance" doublera le kilométrage de voies cyclables pendant le mandat pour atteindre 2000 km sur la métropole.

Nous proposons de réaliser en deux étapes un nouveau grand corridor cyclable transversal, qui reliera l'Est et l'Ouest, du

Campus Porte des Alpes et St-Priest à Techlid. Nous commencerons par le réaménagement de l'avenue Bertholot, le boulevard Mermoz puis jusqu'à St-priest et le sud-est. La suppression de l'autoroute A6-A7 rendra un tube du tunnel sous Fourvière disponible pour la suite du grand corridor cyclable Est-ouest, de Perrache jusqu'à Techlid.

Le pont de la Mulatière aura une deuxième vie, reliant deux nouveaux grands corridors cyclables :

- Sur le Rhône rive droite l'espace libéré sera végétalisé, avec des voies dédiées pour les transports en communs et les vélos, de Caluire jusqu'à Oullins.
- Sur la rive droite de la Saône, la piste cyclable continuera son chemin à la Mulatière en direction de Oullins et Pierre-Bénite.

Nous allons poursuivre la réalisation du boulevard Garibaldi, dans le prolongement des aménagements déjà existants.

La rue de Gerland sera transformée, pour permettre d'y faire passer une jonction côté ville entre les parcs de la Tête d'or et de Gerland, en complément des berges du Rhône.

Emmanuel Giraud (VIVONS VRAIMENT LYON 9 - LA GAUCHE UNIE)

Pas de commentaire

Yvon Perez (Positivons Lyon avec 100 % citoyens)

Oui mais de manière concertée avec les riverains et les commerçants.

Une société apaisée doit être équilibrée

Camille Augey (Maintenant Lyon Les écologistes avec Grégory Doucet)

Le programme que nous portons soutient la réduction du stationnement sur voirie et la mise en place d'un plan de circulation contraignant, afin de créer des espaces de déplacements sécurisés pour les cyclistes et les piétons (par exemple, rue Masaryk). Au niveau de la métropole, l'objectif est d'accélérer le rythme des aménagements cyclables pour viser 2000 km de voies cyclables en fin de mandat, dont un réseau express vélo (REV) de 250km en 2026 (et à terme, 450km). Dans ce REV, le 9e a toute sa place avec le passage de deux lignes circulaires et deux diamétrales, passant le long de la Saône, à Vaise et à la Duchère ainsi pour rejoindre Tassin, Ecully et les Monts d'Or.

Plus largement, au delà du REV, nous prévoyons d'accélérer le rythme des aménagements cyclables pour viser 2 000 km de voies cyclables à l'horizon 2026, soit le double d'aujourd'hui, avec un rehaussement du standard de qualité.

Enfin, l'objectif au niveau de la métropole est de multiplier par 4 le nombre d'arceaux de stationnement vélo dans l'espace public (de 15 000 à 60 000) et par 10 du stationnement sécurisé (de 1 500 à 15 000 places) proche des gares et des stations de métro via l'augmentation des places dans les parking souterrains, l'implantation de box et la création de parkings relais sur l'ensemble de la métropole.

Cela devra se faire avec la diminution de voies de circulation et la suppression de places de stationnement voiture.

Adrien Drioli (Lyon en Commun)

Pas de commentaire

Action n°6

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants :

- rue du Bourbonnais
- quai Jayr
- quai du commerce/Sedaillant
- pont Clémenceau
- rue de Saint Cyr de Rocheardon à la gare de Vaise

Pierre-Emmanuel Martin (Respirations avec Georges Képénékian)

Pas de commentaire

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

Avec l'arrivée de Vélo'V nous avons créé une commission modes doux pour discuter des aménagements cyclables : développer des pistes cyclables sur le modèles de la rue de la Part-Dieu, fortement végétalisé avec une séparation des vélos de la circulation et des piétons. A l'époque, les associations vélo n'ont pas voulu de ce modèle, estimant que la place du vélo avait sa place sur la chaussée pour réduire la place de la voiture, mais surtout pour réduire la vitesse.

L'augmentation de l'usage du vélo, mais surtout de l'arrivée de profils moins expert et plus famille impliquent un changement dans les aménagements cyclables pour plus de sécurité.

Emmanuel Giraud (VIVONS VRAIMENT LYON 9 - LA GAUCHE UNIE)

Le 9ieme a peu de pistes cyclables sécurisées.

Elles sont à développer sur les principaux axes entrants de la Ville.

Yvon Perez (Positivons Lyon avec 100 % citoyens)

Je suis pour des pistes cyclables sécurisées donc séparées quand la configuration des voiries le permet

Camille Augey (Maintenant Lyon Les écologistes avec Grégory Doucet)

La création d'un axe sécurisé entre le haut de la rue Marietton en arrivant de Tassin et la Saône est nécessaire. La rue du Bourbonnais est l'axe évident, mais au vue de l'étroitesse de la rue par endroits, il faudra prendre le temps de la concertation et réaliser une étude des aménagements possibles.

La prolongation de la piste cyclable des bords de Saône sera faite, sur le quai du commerce au delà de la rue Rhin et Danube et le quai Sedaillant pour permettre une circulation continue de l'île Barbe jusqu'au 5ème arrondissement. En revanche, la réduction de la coupure liée au pont Clémenceau, quai Jaÿr, semble compliquée sans faire disparaître la trémie. C'est

évidemment un objectif à terme, mais qui sera plus complexe à mettre en oeuvre.

Il faudra évidemment aménager la rue de Saint Cyr dans la prolongation de la rue du 24 mars, mais aussi la rue Joannes Carret, le quai de la Gare d'Eau et la rue Masaryk.

Adrien Drioli (Lyon en Commun)

Pas de commentaire

Action n°7

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines Création de liaisons continues et sécuriser vers

-Tassin/Ecully

-Vers Champagne via la Duchère

-les monts d'or via rue de Saint Cyr

-le val de Saône via le quai Sedaillant

-le 5ème arrondissement via rue Sergent Berthet

-Lyon 6, part Dieu, tête d'or via le pont Clémenceau.

Le 9ème est un arrondissement stratégique qui recueille le trafic de l'ouest Lyonnais (Tassin /Ecully/ mont d'or , rive de saône) en direction de la rive gauche du rhône (part Dieu, tête d'or...) via le tunnel de Croix Rousse , de la presqu'île via le quai Arloing.

Pierre-Emmanuel Martin (Respirations avec Georges Képénékian)

Pas de commentaire

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

C'est l'objectif du plan vélo proposé à l'échelle de la métropole.

Le 9ème arrondissement est concerné notamment par l'amélioration de la connexion des pistes cyclables le long de la Saône vers les communes en amont

Nous créerons un nouveau grand corridor cyclables partant des quais de Saône, remontant vers Tassin- la demi-lune, puis Francheville et redescendant vers Oullins

Emmanuel Giraud (VIVONS VRAIMENT LYON 9 - LA GAUCHE UNIE)

C'est essentiel pour le 9ème, qui dispose de nombreuses pénétrantes routières vers le centre ville

Yvon Perez (Positivons Lyon avec 100 % citoyens)

Il est évident qu'il faut mailler le réseau pistes cyclables au niveau de l'agglomération. Nous avons comme projet de créer une trame verte au bout du quai Sedaillant pour une ouverture mode doux des rives de Saône aux monts d'or et ses chemins de randonnée

Camille Augey (Maintenant Lyon Les écologistes avec Grégory Doucet)

La liaison vers Tassin/Ecully sera assurée via la rue du Bourbonnais. Au delà, les voiries sont sur les communes de Tassin ou Ecully.

Un remonte vélo au niveau de la MJC Duchère sera étudié, dans la continuité d'un axe permettant de relier Vaise au parc du Vallon, et l'aménagement du boulevard de la Duchère

La liaison vers les Monts d'or sera à étudier. La rue de Saint Cyr est évidemment l'axe le plus direct, mais pour mettre en oeuvre un plan de circulation contraignant qui permette de réduire la rue de Saint Cyr à une seule voie automobile, condition sine qua non pour installer un aménagement cyclable, il faut trouver une alternative aux véhicules, et notamment aux bus.

La rue Pierre Baizet n'étant pas vraiment adaptée à un flux important, il faudra étudier la faisabilité d'un report du flux plus au nord.

Le quai Sedaillant est déjà traité dans l'Action 8

La rue Sergent Berthet sera aménagée, mais aussi la rue Pierre Audry, en cohérence.

Le pont Clémenceau sera réaménagé pour mieux tenir compte des flux réels, et éviter un "partage de trottoir" inopportun. Il sera intégré au plan du REV.

Globalement, l'essentiel des points des actions 6 et 7 seront intégrés au REV, pour relier Tassin et Ecully à Lyon, pour relier le 9ème arrondissement du nord au sud, le relier au 6ème et à la Part Dieu via le pont Clémenceau et le tunnel sous Croix Rousse dont une partie supplémentaire sera réservée aux modes doux.

Adrien Drioli (Lyon en Commun)

Pas de commentaire

Action n°8

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. La liaison avec Tassin se fait actuellement via le rond point du Valvert et la rue Marietton dans le sens Lyon-Tassin ce qui est extrêmement dangereux, l'aménagement rapide du haut de la rue du bourbonnais et de l'avenue Victor Hugo est indispensable.

Le passage sous la trémi de Rocheardon (6 voies voiture), ainsi que le bas de la rue de saint Cyr doivent être aménagés pour sécuriser le trajet mont d'or-Vaise

Pierre-Emmanuel Martin (Respirations avec Georges Képénékian)

Pas de commentaire

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

Nous avons prévus de créer de nouveaux grands corridors cyclables, sécurisés

L'appel au fond mobilités actives « Continuités cyclables » est envisagé, il faudra cependant étudier son utilisation possible dans un cadre global.

Emmanuel Giraud (VIVONS VRAIMENT LYON 9 - LA GAUCHE UNIE)

La voie SNCF constitue une coupure évidente. Elle est à réduire pour les habitants du secteur de Rocheardon et ceux de l'Avenue Sidoine Apollinaire - Cela doit se faire également au profit des piétons.

Yvon Perez (Positivons Lyon avec 100 % citoyens)

Pas de commentaire

Camille Augey (Maintenant Lyon Les écologistes avec Grégory Doucet)

Sur le trajet Lyon Tassin, l'aménagement de la rue Victor Hugo dépend de la ville de Tassin et de la métropole. Mais nous aménagerons un itinéraire sécurisé depuis le haut de Marietton jusqu'à la Saône cohérent avec les possibilités d'aménagement de la rue Victor Hugo.

Au niveau de la trémie de Rocheardon, il est nécessaire de réduire drastiquement le nombre de voies voitures pour réduire la coupure urbaine et l'effet "autoroute en ville".

Adrien Drioli (Lyon en Commun)

Pas de commentaire

Action n°9

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Pierre-Emmanuel Martin (Respirations avec Georges Képénékian)

en 3 temps :

-Gorge De Loup, Coeur de Vaise, rue de St-Rambert et quai de saône

-à moyen terme : réduction du trafic sur accès tunnel de la Croix Rousse, Marietton, TEO et Rocheardon

-Dans le temps du SCOT (30 ans), traitement du déclassement A6 A7 en M6 M7

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

Nous allons repenser les plans de circulation, pour mieux prendre en compte les nouveaux modes de transports.

Supprimer la circulation sur tous les axes secondaires revient à créer des ZTL dans toutes la ville. La régulation de ce type d'infrastructures revient à mettre des bornes amovibles partout. Pour la presqu'île, le budget est estimé à 5M€ hors fonctionnement !

Emmanuel Giraud (VIVONS VRAIMENT LYON 9 - LA GAUCHE UNIE)

La priorité sera donnée à la suppression du transit dans les rues comportant des écoles. Les rues résidentielles seront généralisées en zone 30 avec double sens cyclable.

Yvon Perez (Positivons Lyon avec 100 % citoyens)

De manière concertée et équilibrée

Camille Augey (Maintenant Lyon Les écologistes avec Grégory Doucet)

Nous souhaitons apaiser, et même piétonniser dès que possible, les rues devant les écoles. La ville de Lyon passera en zone 30km/h, et un plan de circulation contraignant sera mis en place pour réduire la place allouée à l'automobile. Nous visons la piétonnisation de la Grand Rue de Vaise, et l'augmentation de la place réservée aux piétons place de Paris, ou encore rue des Docks.

Adrien Drioli (Lyon en Commun)

Pas de commentaire

Action n°10

Réaménager les avenues qui sont à 2x2 voies en 2x1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos. - Le haut de la rue Marietton
- le bas de la rue de Saint Cyr

Pierre-Emmanuel Martin (Respirations avec Georges Képénékian)

Pas de commentaire

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

Lors des réaménagement des grands axes de circulation, des voies réservées pour les bus et des aménagement cyclables et piétons sont systématiquement réalisés, à l'exemple de la rue Garibaldi.

Emmanuel Giraud (VIVONS VRAIMENT LYON 9 - LA GAUCHE UNIE)

Cela doit également être le cas sur le Quai Sédaillan, suffisamment large pour accueillir le REV

Yvon Perez (Positivons Lyon avec 100 % citoyens)

Pas de commentaire

Camille Augey (Maintenant Lyon Les écologistes avec Grégory Doucet)

Notre programme inclue la limitation progressive de la voirie à deux fois une voie pour la circulation automobile, pour éviter les congestions liées aux rétrécissements déjà existants et permettre le développement de voies de bus et d'un réseau de pistes cyclables sécurisées.

Adrien Drioli (Lyon en Commun)

Pas de commentaire

Action n°11

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

Pierre-Emmanuel Martin (Respirations avec Georges Képénékian)

Pas de commentaire

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

25% de la ville est passée en zone 30. Il est prévu de continuer passer les quartiers progressivement en zone 30.

La création des 200 zones de rencontre viendra réduire encore la vitesse

Emmanuel Giraud (VIVONS VRAIMENT LYON 9 - LA GAUCHE UNIE)

Cela devra être le cas sur l'ensemble du secteur de Valmy et la Place de Paris

Yvon Perez (Positivons Lyon avec 100 % citoyens)

Pas de commentaire

Camille Augey (Maintenant Lyon Les écologistes avec Grégory Doucet)

Les écologistes souhaitent faire de Lyon une ville 30. 30km/h sera la norme en dehors des grands axes. Les cœurs de quartier et les abords des écoles seront piétonisés ou aménagés en zone de rencontre à chaque fois que cela est possible.

Adrien Drioli (Lyon en Commun)

Pas de commentaire

Action n°12

Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles.

Pierre-Emmanuel Martin (Respirations avec Georges Képénékian)

exemples : piétonisation du coeur de Vaise, dans notre programme + sens unique rue de St-Rambert.

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

80% des Lyonnais se déplacent autrement qu'en voiture. Majoritairement à pied, soit 52% ! Et 66% des habitants de Lyon travaillent à Lyon.

En conséquence de quoi, ceux utilisent leur voiture sont davantage des grands lyonnais qui viennent à Lyon pour travailler, pour la culture etc... Ils viennent à Lyon, ils ne transitent pas par Lyon.

Ce que vous proposez revient à créer des ZTL dans toutes la ville. La régulation de ce type d'infrastructures revient à mettre des bornes amovibles partout. Pour la presqu'île, le budget est estimé à 5M€ or fonctionnement!

La priorité doit être donnée au mode le plus écologique de déplacement qui est aussi le plus fragile : le piéton. C'est pourquoi nous avons engagé un travail avec le recensement de 200 zones de rencontre, et notre volonté de créer 30km de liaisons vertes.

Emmanuel Giraud (VIVONS VRAIMENT LYON 9 - LA GAUCHE UNIE)

Oui bien entendu, ce sera le cas sur la Grande Rue de Saint-Rambert qui n'a pas connu d'aménagements depuis 50 ans,

malgré les promesses depuis 3 mandats...

Yvon Perez (Positivons Lyon avec 100 % citoyens)

Après étude de faisabilité. Il ne faut pas que le remède soit pire que le mal

Camille Augey (Maintenant Lyon Les écologistes avec Grégory Doucet)

Cf action 11

Nous appliquerons le principe des "superblocks" pour maintenir le trafic hors des rues à faible circulation.

Adrien Drioli (Lyon en Commun)

Pas de commentaire

Action n°13

Réserver les zones suivantes aux modes actifs et aux transports en commun : Le quai Sedaillant pourrait être requalifier.

Pierre-Emmanuel Martin (Respirations avec Georges Képénékian)

De point sera traité aussi avec la création par la Métropole de David Kimelfeld, de ligne TCL fluviale de Rochetaillé sur saône jusqu'à la confluence (fréquences régulières et de grande amplitude).

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

Le quai Sedaillant est un axe de connexion avec les zones amont de la Saône, son interdiction à la circulation automobile ne pourrait s'envisager que dans le cadre d'une étude approfondie prenant en compte l'ensemble du plan de circulation de la zone, incluant le 9ème arrondissement mais aussi les communes limitrophes.

Emmanuel Giraud (VIVONS VRAIMENT LYON 9 - LA GAUCHE UNIE)

La Rue Bourget pour permettre aux TC de mieux sortir du PM de la Gare de Vaise

Le quai sédaillan

Le Pont de l'Île Barbe le week end et interdiction aux véhicules à moyen terme !!

Yvon Perez (Positivons Lyon avec 100 % citoyens)

Complètement d'accord pour réaménager le quai Sedaillant en un mail mode doux

Camille Augey (Maintenant Lyon Les écologistes avec Grégory Doucet)

Il faut requalifier le quai Sedaillant pour permettre la circulation piétonne et cyclable. En revanche, nous ne souhaitons pas provoquer un report massif du flux automobile vers la rue Joannes Carret, qui longe une école. Il restera sans doute une voie voiture, même à terme, sur ce quai.

Adrien Drioli (Lyon en Commun)

Pas de commentaire

Action n°14

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Pierre-Emmanuel Martin (Respirations avec Georges Képénékian)

Pas de commentaire

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

La mise en œuvre d'un sas est prévue lors de toute rénovation de voirie.

En 2014 il n'y avait pas de cédez-le-passage au feu, et seulement 10km des double-sens.

Nous avons commencé à généraliser le cédez-le-passage avec plus de 500 feux équipés.

Nous avons fait un grand plan double-sens cyclables que nous avons défendu dans 3 réunions publiques car ce n'était pas acquis... Les arrondissements ont emboîté le pas à Montchat et à Vaise !

Alors oui à leur généralisation, mais si cela ne va pas aussi vite que vous le souhaitez, c'est parce qu'il existe des temps administratifs flous comme la validation par un organisme d'état du franchissement d'une ligne de tramway...

Enfin, il faudra aussi que les cédez-le-passage au feu pour les cyclistes ne soient pas considérés comme une priorité pour les cyclistes et les trottinettes sur les piétons qui traversent. Il faut avancer tout en étant pédagogique.

Emmanuel Giraud (VIVONS VRAIMENT LYON 9 - LA GAUCHE UNIE)

Pas de commentaire

Yvon Perez (Positivons Lyon avec 100 % citoyens)

Pas de commentaire

Camille Augey (Maintenant Lyon Les écologistes avec Grégory Doucet)

On s'engage en veillant toutefois à la sécurité des contre-sens cyclables, quitte à supprimer des stationnements pour créer des espaces de croisements sur certaines rues très étroites (rue de la Claire par exemple)

Adrien Drioli (Lyon en Commun)

Pas de commentaire

Action n°15

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Pierre-Emmanuel Martin (Respirations avec Georges Képénékian)

Restrictions prévues dans le programme Respirations de la mairie centrale par Georges Képénékian.

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

Ce sera vrai pour les véhicules motorisés

Emmanuel Giraud (VIVONS VRAIMENT LYON 9 - LA GAUCHE UNIE)

Pas de commentaire

Yvon Perez (Positivons Lyon avec 100 % citoyens)

Pas de commentaire

Camille Augey (Maintenant Lyon Les écologistes avec Grégory Doucet)

Cela fait partie intégrante de notre programme. Cf action 11

Adrien Drioli (Lyon en Commun)

Pas de commentaire

Action n°16

Mener une réflexion sur la place du stationnement.

Pierre-Emmanuel Martin (Respirations avec Georges Képénékian)

Avec pour les quais, réflexion de création de parking sous-terrain quai de saone + place Vanderpol pour permettre de récupérer la surface pour les modes de déplacement doux dont le vélo.

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

Pour rappel, depuis 2014, ce sont 20 000 places de stationnement qui ont été supprimées en particulier pour :

- Planter des arbres
- Mettre des arceaux vélos
- Largir les trottoirs ...

Nous allons poursuivre cette action pour libérer d'avantage d'espace.

Emmanuel Giraud (VIVONS VRAIMENT LYON 9 - LA GAUCHE UNIE)

Nous supprimerons le stationnement voiture sur voirie sur un périmètre de 100m de chaque parking public en ouvrage de la ville. Ces espaces libérés seront dédiés à des aménagements d'espaces public et vélo.

Yvon Perez (Positivons Lyon avec 100 % citoyens)

Pas de commentaire

Camille Augey (Maintenant Lyon Les écologistes avec Grégory Doucet)

Il faut réduire le stationnement sur voirie, offrir du stationnement pour les vélos, et engager une discussion et une réflexion sur la place et la pertinence du stationnement privé, souvent à moitié vide, et sous-utilisé, alors que le stationnement sur voirie prend une portion très importante de l'espace public.

Adrien Drioli (Lyon en Commun)

Pas de commentaire

Action n°17

Offrir du stationnement vélo sécurisé Aux stations de metro Gare de Vaise, Valmy et Gorge de loup

Dans les parc relais, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Pierre-Emmanuel Martin (Respirations avec Georges Képénékian)

Pas de commentaire

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

Nous allons installer des Vélos box : boîtier sécurisés par badge de stationnement de 5 à 6 vélos qui prend l'espace d'une place de parking : utile dans les zones au tissu urbain dense et vieux où il y a une impossibilité à développer des stationnements aux habitants dans les copropriétés anciennes.

Nous allons demander à doubler le nombre de places à vélos sécurisés dans les LPA.

Emmanuel Giraud (VIVONS VRAIMENT LYON 9 - LA GAUCHE UNIE)

Pas de commentaire

Yvon Perez (Positivons Lyon avec 100 % citoyens)

Pas de commentaire

Camille Augey (Maintenant Lyon Les écologistes avec Grégory Doucet)

cf réponse action 5

Adrien Drioli (Lyon en Commun)

Pas de commentaire

Action n°18

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

Pierre-Emmanuel Martin (Respirations avec Georges Képénékian)

Pas de commentaire

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

Nous allons augmenter le nombre d'arceaux pour le passer à 50 000 sur toute la ville. Les besoins spécifiques seront étudiés pour proposer des solutions adaptées.

Emmanuel Giraud (VIVONS VRAIMENT LYON 9 - LA GAUCHE UNIE)

Les arceaux vélos seront implantés en remplacement de places voitures (comme c'est déjà le cas aujourd'hui) => objectif 3000 arceaux par an soit environ 600 places voitures supprimées par an sur le Grand Lyon.

Yvon Perez (Positivons Lyon avec 100 % citoyens)

Pas de commentaire

Camille Augey (Maintenant Lyon Les écologistes avec Grégory Doucet)

cf réponse action 5

Adrien Drioli (Lyon en Commun)

Pas de commentaire

Action n°19

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

Pierre-Emmanuel Martin (Respirations avec Georges Képénékian)

Pas de commentaire

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

Nous allons mettre en œuvre des Conciergeries vélo en pied d'immeubles sur des locaux vacants préemptés par la ville ou la Métropole dont la gestion sera confiée à des associations Objectifs: redynamiser le quartier, offrir une multitude de services (garage, réparation, paniers légumes..etc)

Nous allons installer des Vélos box : boîtier sécurisés par badge de stationnement de 5 à 6 vélos qui prend l'espace d'une place de parking : utile dans les zones au tissu urbain dense et vieux où il y a une impossibilité à développer des stationnements aux habitants dans les copropriétés anciennes.

Nous allons demander à doubler le nombre de places à vélos sécurisés dans les LPA.

Emmanuel Giraud (VIVONS VRAIMENT LYON 9 - LA GAUCHE UNIE)

Pas de commentaire

Yvon Perez (Positivons Lyon avec 100 % citoyens)

Pas de commentaire

Camille Augey (Maintenant Lyon Les écologistes avec Grégory Doucet)

cf réponse action 5

Plus largement, nous souhaitons généraliser la gravure gratuite d'un bicycode pour tous les détenteurs de vélo afin de lutter contre le vol, en partenariat avec les ateliers de réparation.

Adrien Drioli (Lyon en Commun)

Pas de commentaire

Action n°20

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Pierre-Emmanuel Martin (Respirations avec Georges Képénékian)

Plus incitation pour les entreprises, et lors de la délivrance des autorisations d'urbanisme pour les immeubles en copropriété.

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

Si vous fréquentez les écoles, vous verrez que les élèves utilisent davantage la trottinette... Et il appartient au directeur de l'établissement d'autoriser son stationnement dans l'enceinte du bâtiment, pas à la ville.

Dans Lyon, la carte scolaire fait que vous êtes à quelques centaines de mètres seulement d'un établissement. Le mode de déplacement à privilégier doit être la marche, éventuellement la trottinette si le directeur autorise les engins dans l'école.

Enfin, nous ne sommes pas d'accord sur le principe d'encourager les enfants à aller à l'école en vélo car ils circuleront sur les trottoirs comme la loi les autorise jusqu'à 7 ans. Quand vous voyez déjà la grande convergence du matin des parents avec leurs enfants, nous ne souhaitons pas créer de conflits d'usage.

Tout ne doit pas être effectué à vélo d'autant que dans ce cas précis, il y a maximum 5min de marche pour les enfants, 10 à

15min pour les collégiens...

Emmanuel Giraud (VIVONS VRAIMENT LYON 9 - LA GAUCHE UNIE)

Pas de commentaire

Yvon Perez (Positivons Lyon avec 100 % citoyens)

Pas de commentaire

Camille Augey (Maintenant Lyon Les écologistes avec Grégory Doucet)

Pas de commentaire

Adrien Drioli (Lyon en Commun)

Pas de commentaire

Action n°21

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Pierre-Emmanuel Martin (Respirations avec Georges Képénékian)

vu plus haut

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

Une obligation du nouveau PLU-H concerne tous les bâtiments neufs demandant un permis de construire de mettre en place des locaux vélos.

Nous allons mettre en œuvre des Conciergeries vélo en pied d'immeubles sur des locaux vacants préemptés par la ville ou la Métropole dont la gestion sera confiée à des associations Objectifs: redynamiser le quartier, offrir une multitude de services (garage, réparation, paniers légumes..etc)

Emmanuel Giraud (VIVONS VRAIMENT LYON 9 - LA GAUCHE UNIE)

Les contrôles des instructions de permis au PLU-H seront renforcés sur le volet parking vélo (sur le plan qualitatif et quantitatif)

Les obligations de places pour les vélos cargos dans les immeubles privés seront intégrées dans le PLU-H.

Yvon Perez (Positivons Lyon avec 100 % citoyens)

Pas de commentaire

Camille Augey (Maintenant Lyon Les écologistes avec Grégory Doucet)

Pas de commentaire

Adrien Drioli (Lyon en Commun)

Pas de commentaire

Action n°22

Imposer des normes minimales de stationnement vélo ambitieuses dans toutes les nouvelles constructions lors de la modification ou révision du PLU.

Pierre-Emmanuel Martin (Respirations avec Georges Képénékian)

vu plus haut

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

voir action 21

Emmanuel Giraud (VIVONS VRAIMENT LYON 9 - LA GAUCHE UNIE)

Pas de commentaire

Yvon Perez (Positivons Lyon avec 100 % citoyens)

Pas de commentaire

Camille Augey (Maintenant Lyon Les écologistes avec Grégory Doucet)

Pas de commentaire

Adrien Drioli (Lyon en Commun)

Pas de commentaire

Action n°23

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Pierre-Emmanuel Martin (Respirations avec Georges Képénékian)

Pas de commentaire

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

C'est à l'éducation nationale et à la police nationale d'assurer cette formation. Les collectivités, déjà contraintes financièrement par les réformes successives n'ont pas à se substituer à leurs missions. Nous invitons les associations à faire un lobbying au niveau national pour que l'éducation assure bien cette partie qui fait partie du programme scolaire en CM2.

Emmanuel Giraud (VIVONS VRAIMENT LYON 9 - LA GAUCHE UNIE)

Nous mènerons la réflexion avec les autres villes du Grand Lyon sur un groupement de commande pour l'achat d'une flotte de vélo cargo conséquente et sur la mutualisation de cette flotte entre services des différentes villes.

Yvon Perez (Positivons Lyon avec 100 % citoyens)

Pas de commentaire

Camille Augey (Maintenant Lyon Les écologistes avec Grégory Doucet)

Pas de commentaire

Adrien Drioli (Lyon en Commun)

Pas de commentaire

Action n°24

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Pierre-Emmanuel Martin (Respirations avec Georges Képénékian)

c'est déjà le cas depuis 20 ans pour Pierre-Emmanuel Martin + incitation pour l'ensemble des conseillers d'arrondissement.

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

Pour leur déplacements les élus disposent actuellement d'un abonnement TCL, il leur sera fourni également un abonnement vélov

Emmanuel Giraud (VIVONS VRAIMENT LYON 9 - LA GAUCHE UNIE)

Evidemment ! ;-))

Yvon Perez (Positivons Lyon avec 100 % citoyens)

Tant que je le pourrais physiquement

Camille Augey (Maintenant Lyon Les écologistes avec Grégory Doucet)

cf action 4.

Plus généralement, nous souhaitons également doubler les brigades de police à vélo

Adrien Drioli (Lyon en Commun)

Pas de commentaire

Action n°25

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Pierre-Emmanuel Martin (Respirations avec Georges Képénékian)

Ce point est en cours de discussion menée par Georges Képénékian.

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

Nous allons proposer ce nouveau mode de financement des trajets domicile-travail à tous les agents qui le souhaitent

Emmanuel Giraud (VIVONS VRAIMENT LYON 9 - LA GAUCHE UNIE)

Pas de commentaire

Yvon Perez (Positivons Lyon avec 100 % citoyens)

Si le budget masse salariale le permet

Camille Augey (Maintenant Lyon Les écologistes avec Grégory Doucet)

On s'engage. Plus largement, nous souhaitons inciter à l'abandon de la voiture : comme dans le reste de la Métropole, toute personne qui vendra définitivement sa voiture se verra offrir au choix un abonnement gratuit pendant un an aux transports en commun ou à une offre d'autopartage, ou 500€ d'aide à l'achat d'un vélo électrique :

<https://metropolepournous.fr/2020/01/27/accompagnement-financier-pour-permettre-aux-habitants-de-se-liberer-de-la-voiture/>

Adrien Drioli (Lyon en Commun)

Pas de commentaire

Action n°26

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Pierre-Emmanuel Martin (Respirations avec Georges Képénékian)

La vidéo verbalisation va nous aider

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

Nous allons mettre en œuvre une véritable Brigade Cycliste de Police Municipale qui puisse faire de la prévention sécurité auprès des cyclistes + verbaliser tout comportement ou stationnement empêchant la circulation des cyclistes en sécurité.

La vidéo-verbalisation va être généralisée à tous les stationnements gênants.

Emmanuel Giraud (VIVONS VRAIMENT LYON 9 - LA GAUCHE UNIE)

La priorité sera donnée à la verbalisation des infractions voitures (non-respect des passages piétons, stationnement dangereux, gênant sur trottoir et aménagement cyclable, etc.).

L'achat d'un véhicule LAPI pour la verbalisation du stationnement dangereux, gênant et interdit sera fait (possibilité d'achat et d'utilisation groupé avec Villeurbanne) et une brigade spécialisée dans la délinquance routière sera mise en place (étudier la possibilité de le faire à l'échelle Grand Lyon).

Yvon Perez (Positivons Lyon avec 100 % citoyens)

Oui et trois fois oui grâce à la création d'une brigade anti incivilités

Camille Augey (Maintenant Lyon Les écologistes avec Grégory Doucet)

Pas de commentaire

Adrien Drioli (Lyon en Commun)

Pas de commentaire

Commentaires généraux

Pierre-Emmanuel Martin (Respirations avec Georges Képénékian)

Pierre-Emmanuel Martin, à la suite d'une grève dans les transports en commun à Paris, a décidé d'aller à son travail, à l'époque distant de 9 km, en vélo.

Depuis, il n'a plus changer d'habitude et s'est aperçu :

- que la météo permettait le plus souvent de circuler à Vélo
- que ce mode de déplacement est très bon pour la santé
- que les rues n'étaient absolument pas adaptées.

Depuis ce temps là, c'est un fervent militant du déplacement en vélo en ville. Il est persuadé, qu'avec l'avènement du vélo électrique, et la création de voies dédiées et sécurisées (plus largement : une inversion des priorités voitures / modes doux dans l'espace public), il s'opérera une bascule définitive dans les déplacements individuels urbains. Le vélo deviendra roi. Pierre-Emmanuel Martin est un des 1ers abonnés du Vélo'V, un cyclotouriste confirmé (ardéchoise, dromoise, étapes du tour, etc).

Il utilise régulièrement les services de recyclerie comme Change de Chaines dans le 9ème, avec qui il a organisé il y a 2 ans le déménagement intégral de ses sociétés en vélos cargo (voir Vidéo Youtube société Terre et Lac).

Au sein de l'équipe municipale de Georges Képénékian et métropolitaine de David Kimelfeld, il est le référent énergies renouvelables, et un des référents mobilités douces.

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

L'équipe "Prendre un temps d'avance" doublera le kilométrage de voies cyclables pendant le mandat pour atteindre 2000 km sur la métropole.

Nous proposons de réaliser en deux étapes un nouveau grand corridor cyclable transversal, qui reliera l'Est et l'Ouest, du Campus Porte des Alpes et St-Priest à Techlid. Nous commencerons par le réaménagement de l'avenue Bertholot, le boulevard Mermoz puis jusqu'à St-priest et le sud-est. La suppression de l'autoroute A6-A7 rendra un tube du tunnel sous Fourvière disponible pour la suite du grand corridor cyclable Est-ouest, de Perrache jusqu'à Techlid.

Le pont de la Mulatière aura une deuxième vie, reliant deux nouveaux grands corridors cyclables :

- Sur le Rhône rive droite l'espace libéré sera végétalisé, avec des voies dédiées pour les transports en communs et les vélos, de Caluire jusqu'à Oullins.
- Sur la rive droite de la Saône, la piste cyclable continuera son chemin à la Mulatière en direction de Oullins et Pierre-Bénite.

Nous allons poursuivre la réalisation du boulevard Garibaldi, dans le prolongement des aménagements déjà existants. La rue de Gerland sera transformée, pour permettre d'y faire passer une jonction côté ville entre les parcs de la Tête d'or et de Gerland, en complément des berges du Rhône.

Emmanuel Giraud (VIVONS VRAIMENT LYON 9 - LA GAUCHE UNIE)

Pas de commentaire

Yvon Perez (Positivons Lyon avec 100 % citoyens)

Sportif, j'ai et je pratique encore le vélo.

Pour les déplacements professionnels en vélo, il faut mettre en place dans les entreprises, dans les collectivités, sur l'espace public, les infrastructures et les conditions d'utiliser ce mode de transport en sécurité et avec le confort attendu.

Camille Augey (Maintenant Lyon Les écologistes avec Grégory Doucet)

Plus largement notre programme métropole sur le mode vélo est ici :

<https://metropolepournous.fr/2020/01/27/developpement-massif-des-mobilites-actives/>

Adrien Drioli (Lyon en Commun)

Pas de commentaire